

Procès-verbal du 2^e conseil d'école de l'année 2017-2018
Ecole Maternelle René Dorme – Vélizy-Villacoublay – 06/02/18

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 13 mars 2018, à 17H00, dans les locaux de l'école sous la présidence de Madame VAUZELLE, directrice.

Ont participé aux travaux du conseil :

- équipe enseignante : Mesdames VAUZELLE et ARZATIAN ;
- représentant élu des parents d'élèves : Monsieur COLLET
- représentants de la mairie : Messieurs THIEBAUX et LARBANEIX
- directeur adjoint du périscolaire : Monsieur BARROS

Compte-rendu des débats selon l'ordre du jour transmis le 1^{er} mars 2018 :

I. POINTS EN LIEN AVEC LA MAIRIE

- Bilan des travaux effectués :

- Installation d'un panneau d'affichage extérieur à partager entre le scolaire et le périscolaire.
- Installation d'un cache sur le bouton d'ouverture de la porte.
- Réparation des portes d'entrée et fenêtre. Il reste encore une porte à réparer
- Coins en plastique souple fixés avec des vis sur les rebords extérieurs des fenêtres de la cour.
- Haies un peu plus fournies devant l'école. D'ici quelques années elles devraient cacher la vue depuis la rue.
- Etagères dans la réserve et la laverie.
- Tableaux blancs et en lièges dans l'entrée et les classes.

- Demandes de travaux en cours :

- Store pour la classe 1
- Etagères dans les cabanes à vélo : elles seront faites dans les prochaines semaines.
- Réparation de la grille d'entrée qui a du mal à se refermer.

- Demande d'investissements en cours :

- En urgence : barres d'affichages aimantées avec en plus une pince pour les classes, la salle de motricité, le bureau et les couloirs. Les barres ont été réceptionnées, elles seront installées très prochainement.
- Un massicot : à demander au budget 2019
- Une plastifieuse A3 : à demander au budget 2019
- Des meubles hauts vont être installés dans la salle de motricité.

- Point sur les effectifs pour la rentrée 2017.

A ce jour l'école a 2 classes avec 52 élèves. Il faudrait 66 élèves pour avoir une ouverture de 3^{ème} classe. 16 élèves de GS partiront pour aller en CP et la mairie a enregistré 20 inscriptions pour la rentrée 2018. Cela fera un total de 56 élèves. Nous aurions donc 2 classes de 28 élèves chacune.

Un point sera fait sur les effectifs en juin puis à la rentrée de septembre 2018 pour demander une ouverture de classe à l'inspection académique s'il y en avait besoin.

- Questions au sujet du périscolaire :

- Liaison avec le scolaire : dans la journée ce sont essentiellement les ATSEM qui font la liaison avec le périscolaire sauf à 13h30 car les enseignantes s'occupent des autres enfants à 11h30 et 16h30.
- Vous trouverez en annexe une journée type d'un mercredi.
- Le mercredi les enfants de petites sections dorment dans le dortoir de l'école sur des lits. Les enfants de moyenne section dorment dans la salle de motricité sur des lits en plastique amovibles.

- Problème de respect des places dépose minute :

La police municipale passera régulièrement contrôler le respect de ces places et du code de la route en général autour de l'école.

La surveillance pourra également se faire via les caméras une fois que la mise en place sera faite (au mois d'avril)

II. COOPERATIVE SCOLAIRE ET CAISSE DES ECOLES

- Coopérative scolaire

La coopérative de l'école a enfin été créée.

Solde des comptes : 659.56 € au 13/03/2018

Entrées :

Cotisations volontaires des parents pour l'année scolaire 2017/2018 : 650€

Photos : 286,80 €

Dépenses :

- cotisation et assurance OCCE :107,30€

- Dépense de classe PS/MS : 58,14 €

- Achat de deux appareils à crêpes : 79€80

- Dépenses classe PS/GS : 32€

Dépenses à prévoir :

- Achat d'un logiciel pour les tablette et VPI aux éditions Jocatop 500€ : 250€ en 2018, 250€ en 2019

L'équipe propose de faire une vente de produits Initiatives à l'effigie des dessins des enfants de l'école : la directrice enverra un mail aux parents pour savoir s'ils sont intéressés et par quel produit pour savoir s'il est intéressant de faire une telle action.

- Budget mairie

La mairie attribue un budget de fonctionnement pour une année civile. Il est voté à chaque début d'année. La totalité du budget doit être dépensée entre Janvier et fin novembre.

Voici le budget pour l'année 2018 :

Jeux, Jouets,...	120 € par classe
Pharmacie	20 € par classe
Car	250 € par classe
Fournitures pédagogiques	24 € par enfant
BCD (livres et CD)	80 € par classe
Sortie	10 € par enfant
Spectacle	322.55 € par classe
Animation scolaire	571.48 € par classe

III. QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

- Dons de jeux par les parents d'élèves.

Des parents d'élèves ont donné des jeux à l'école et au centre de loisirs. Ces jeux ont été répartis entre les deux structures et sont utilisés très régulièrement. Les équipes remercient vivement les parents.

- Où en est le projet d'école ?

Le projet a été commencé par Madame Vauzelle et Madame Besnard. Madame Vauzelle a un rendez-vous avec Madame l'inspectrice à ce sujet prévu ce mois-ci pour faire le point.

- Serait-il possible de faire des photos de fratrie avec l'élémentaire d'Exelmans ?

Ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité et d'organisation, les écoles n'étant pas côte à côte. Nous nous poserons la question des photos de fratrie quand la nouvelle école sera construite.

- Café des parents.

Nous n'avons pas pu mettre en place cette action car les parents d'élèves élus n'étaient pas disponibles. Nous envisagerons de le proposer ultérieurement.

- Est-ce possible de mettre en place une matinée jeux de société ?

Les parents d'élèves proposent la mise en place d'une matinée jeux de société où des parents d'élèves viendraient à l'école avec des jeux de société pour jouer avec les enfants.

L'équipe est d'accord pour mettre en place cette matinée sous réserve qu'il y es assez de parents pour l'animer.

- Un parent a remarqué que son enfant pouvait avoir des propos sexistes du type « le rose c'est pour les filles, il n'y a que les garçons qui jouent aux voiture. » Que fait l'école à ce sujet ?

Le discours de l'école va à l'encontre de ces propos. Madame Vauzelle participe d'ailleurs au projet de circonscriptions sur l'égalité, Elle a notamment abordé la question de l'égalité hommes/femmes à travers le livre *A quoi tu joues ?*

IV. VIE DE L'ÉCOLE

- **Le remplacement de Madame Besnard**

Madame Besnard est remplacé depuis le 8 février par Madame Arzatian et ce jusqu'à la fin de l'année.

- **La piscine pour les GS**

La piscine a débuté le 29 janvier, et nous irons tous les lundi après-midi jusqu'au 11 juin.

- **Réunion et rendez-vous nouveaux parents pour la rentrée 2018**

Madame Vauzelle proposera à chaque famille et leur enfant un rendez-vous individuel et une visite de l'école.

Une réunion d'information aura également lieu au mois de juin, cette fois-ci sans les enfants.

- **Les festivités et les animations pour cette année**

Vendredi 15 décembre, nous avons eu la visite du Père Noël !!!

Les élèves ont eu la visite du Père Noël. C'est les yeux émerveillés qu'ils l'ont accueilli et lui ont chanté des chansons. Il a rapporté à chaque enfant un livre : *le loup qui n'aimait pas Noël*, et des jeux pour chaque classe.

Vendredi 20 janvier : Galette des rois

Le matin les élèves ont réalisé de succulentes galettes qu'ils ont pu déguster l'après-midi avec leur couronne réalisée en classe. Les enfants et l'équipe pédagogique remercient vivement la maman de Maxime qui s'est occupée de la cuisson des galettes.

Mardi 13 février : Carnaval !

Les enfants sont venus déguisés à l'école pour célébrer mardi gras. Le matin chaque classe a préparé une pâte à crêpes et nous nous sommes réunis pour un défilé de princes, princesses, sorcières, animaux et super-héros entre nous. Après la sieste des petits nous nous sommes retrouvés pour déguster nos crêpes et danser. Les crêpes ont eu un grand succès et les enfants ont apprécié de danser ensemble. Nous remercions chaleureusement les mamans de Ziyad, Isra, Sarah et la mamie de Nolhan qui sont venues cuire les crêpes et partager ce moment avec nous.

Vendredi 6 avril : Chasse aux œufs pour Pâques !

Une chasse aux œufs de Pâques est prévue pour toutes les sections avec fabrication d'un panier.

Mardi 3 avril, matin : Sortie à la cour Roland :

Les élèves de la classe de Madame VAUZELLE iront au Relais Nature pour faire des activités autour des plantations.

Mardi 10 avril : Sortie à la cour Roland

Les élèves de la classe de Madame ARZATIAN iront au Relais Nature pour faire des activités autour des plantations.

Au cours du mois de mai : sortie scolaire sur le thème des animaux

Nous avons le projet d'aller au zoo pour rester dans notre thème de l'année.

Vendredi 15 juin à partir de 18h : Spectacle de l'école !

Les élèves présenteront le travail effectué lors du temps de chorale hebdomadaire. Nous partagerons ensuite un pot pour célébrer l'année écoulée, et vous pourrez voir notre « expositions » des travaux de l'année.

Date du prochain Conseil d'école :

Conseil du 3^{ème} trimestre : Mardi 12 juin à 17h

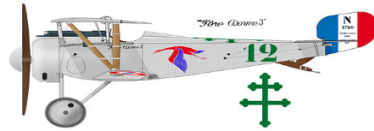
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h.

Vélizy-Villacoublay, le 13 mars 2018,

Présidente de Séance : Madame Vauzelle

Secrétaire de séance : Madame Arzatian

Déroulement d'une journée type du mercredi ALSH RENÉ DORME



Durant les Mercredis hors vacances scolaires L'ALSH RENÉ DORME accueille essentiellement les enfants des écoles maternelles EXELMANS et RENÉ DORME petites sections, moyennes sections et grandes sections. Les horaires sont à titre indicatif.

7h30 ouverture des portes du centre de loisirs RENÉ DORME les enfants sont accueillis par l'équipe pédagogique du centre de loisirs (les animateurs).

Les animateurs ont la responsabilité des enfants à ce titre les animateurs ont le devoir d'assurer la sécurité physique, moral et affective de l'ensemble des enfants du centre de loisirs. Ils veillent à prendre les informations auprès des parents d'ainsi que de récupérer l'ensemble des affaires personnelles de l'enfant (doudou, tétine etc.)

9h00 : fermeture des portes du centre fin de l'accueil

Dans chaque salle un regroupement des enfants est d'effectué un appel nominatif avec la liste fournie par l'équipe de direction du centre de loisirs.

9h30 : passage aux toilettes

9h45 : temps d'activités

11h30-12h15 : temps de restauration pour petite section, moyenne section et grande section.

11h45-13h30 : self pour la moyenne section et grande section

13h15-15h15 : sieste pour petite section

13h30 -14h30 sieste conseiller pour les moyenne section notamment pour le premier trimestre. Aucune obligation concernant la sieste, ce temps correspond à un besoin de l'enfants.

13h30 -14h30 temps calme pour les grandes sections.

13h30-14h30 : temps calme pour la moyenne section et grande section

14h30 -16h00 : temps d'activité pour la grande section

15h15 temps : d'activité pour la moyenne section

16h00 : passage aux toilettes

16h10-16h45: goûter et bilan de la journée

17 h00- 18h30 : ouverture des portes du Centre de loisirs et accueil des familles